

Communiqué de Presse N°1
Réunion du 29.09.05
Comité d'intérêt de quartier de Sausset-les-pins.

Le 7 Août la partie Est de Sausset a été arrosée par une pluie mystérieuse et non identifiée. Les pompiers ont sillonné le quartier touché, cherchant à aider la population effrayée, voire angoissée.

Le lendemain, la presse relayait l'information, le nuage qui s'est abattu sur Sausset provenait de la Raffinerie de Provence à La Mède et se composait de brut et de gas-oil. Le soir même Monsieur le Député Maire organisait une réunion publique, Total s'y exprime et s'engage à réparer au mieux et au plus vite les dégâts. Cependant, la population estime n'avoir pas eu toutes les informations, les bruits les plus insolites circulent dans la commune.

Le Comité d'Intérêt de Quartier se propose, par la voie d'éminents spécialistes, de porter une information claire, non entachée par des rivalités politiques, commerciales ou sociales. Il décide l'organisation d'une réunion d'information qui se tiendra jeudi le 29 septembre à 18 h 30 précises dans la salle des Arts et de la Culture.
(aucune possibilité de salle n'existait avant cette date).

Le C I Q aura le privilège d'accueillir l'Ingénieur J.F COUSINIE de l'Union Française des Industries du Pétrole qui prendra en charge une explication simple, cohérente sur le fonctionnement d'une raffinerie, les produits qui y transitent, il évoquera quelques chiffres sur l'économie du raffinage dans notre région.

Le deuxième intervenant sera le Professeur J.P. GARREC, Directeur du Laboratoire National de Pollution Atmosphérique de l'I.N.R.A., basé à Nancy. Il développera les conséquences de l'événement sur la nature.

Il sera suivi du Professeur Frédérique GRIMALDI, spécialiste en toxicologie environnementale à la Faculté de Pharmacie de Marseille qui analysera les conséquences sur la santé des humains.

Une courte intervention de la CPAM, non confirmée à ce jour, 17.09., devra préciser la position de cet organisme si des affections liées à l'événement se déclenchaient plus tard.

Que de gens n'ont jamais eu à faire à un règlement de sinistre par assurances interposées ? D'où notre invitation d'un Cabinet d'Expertises et Mme M.C. PARMENTIER, Ingénieur-Expert évoquera les règles appliquées par les Compagnies d'Assurances pour l'estimation d'un dommage.

Nous avons invité les Services Préfectoraux pour porter l'information au public sur le schéma d'alerte à la population en cas d'accident grave. La participation de ce service n'est pas acquise à ce jour, 17.09.05

Le C I Q veut, à travers les interventions évoquées, donner aux Saussétois une information franche, loyale et sincère pour que chacun puisse tirer les conclusions induites par son propre cas.